

## DÉCISION DU MAIRE N° 2024/04/64

**Objet** : 64 - VN24014 Travaux d'éclairage public 2024

La Maire de la commune de VIRE NORMANDIE,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du 21 février 2024 portant délégation au maire de certaines attributions du Conseil Municipal,

Vu le code de la commande publique,

Vu la proposition de l'entreprise TEIM

### Décide

- De donner son accord à la signature du marché n° VN24014 Travaux d'éclairage public 2024 avec l'entreprise TEIM, domiciliée Avenue De Bischwiller 14500 VIRE NORMANDIE.

Le marché est conclu pour un montant estimatif de 109 954,10 € HT.

Fait à Vire Normandie, le 18 avril 2024

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240422-64-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/04/2024

Publication : 22/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.



Nicole DESMOTTES

